

Ingelaere & Partners



Cabinet d'Avocats
en Droit Public

Conseiller - Défendre

Former - Informer



Etablissements de Santé publics
et de Services Médico-Sociaux

ingelaere.
& partners - Avocats



NOUS CONNAÎTRE

ingelaere.
& partners - Avocats



Dirigeants d'établissements de Santé publics et institutions médico-sociales, **comment tirer parti du cadre juridique et réglementaire afin de sécuriser votre structure, d'optimiser le fonctionnement et d'en pérenniser le développement ?**

Créé en 2010, le cabinet Ingelaere & Partners réunit une équipe d'avocats qui, au quotidien, développe son **expertise en Droit Public** au bénéfice d'une diversité d'Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS).

Nos compétences juridiques portent, entre autres, sur les principaux enjeux et problématiques relatifs au **Droit Social, Sanitaire et Médico-Social** ainsi qu'en **Droit de la Fonction Publique Hospitalière** :

- Réglementation professionnelle
- Statut des cadres d'emploi de la filière médico-sociale
- Gestion de Projets de création
- Rédaction du Projet d'établissement
- Gestion des relations avec l'ARS
- Conseil de la Vie sociale

4 bureaux

Paris - Lyon
Lille - Arras

Nous contacter

07.81.14.93.30

www.ing-avocat.legal

Nos réseaux sociaux



INGELAERE & Partners Avocats



Ingelaere Avocats



INGELAERE Avocats Droit public



NOTRE EXPERTISE

ingelaere.
& partners - Avocats



Etablissements
de Santé publics



Instituts
médico-sociaux



Droit
des usagers



EHPAD



Directions RH
& Affaires sociales

Conseiller

Réactif et doté d'une expertise reconnue en Droit Public, notre cabinet délivre un service de qualité en **conseil juridique** et **contentieux administratif**. Nous intervenons aussi bien devant le **tribunal administratif** et la **cour administrative d'appel** qu'auprès du Conseil des Prudhommes et du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

..... Défendre

L'**expertise technique** du cabinet - **en défense comme en demande** - dans le domaine du contentieux, administratif ou judiciaire, lui permet de mettre au bénéfice de ses clients - *personnes physiques ou morales* - un **accompagnement personnalisé** en réponse à leurs diverses problématiques de Droit Public.

Former

Directeurs généraux, directeurs d'établissements, responsables juridiques...

Grâce à la formation "**Droit des Usagers**" dispensée par les avocats du cabinet, bénéficiez d'apports théoriques sur les obligations juridiques - de sécurité et de prudence notamment - à appliquer au sein de vos établissements, et prémunissez-vous de toutes formes de risques et de contentieux.

..... Informer

Soucieux de fournir un socle de **connaissances** et d'**informations juridiques** fiables, intelligentes et intelligibles à l'ensemble de ses parties prenantes, le cabinet anime régulièrement divers **médias** - *blog, réseaux sociaux, podcasts, revues et magazines* -, de façon indépendante ou en partenariat avec la presse nationale et spécialisée.



De l'expérience...

Parce que la création et la gestion quotidienne d'un établissement de services médico-sociaux requiert une **expertise pluridisciplinaire** et **transversale**, notre cabinet vous propose une offre complète de prestations juridiques, pour lesquelles nous sollicitons de façon ponctuelle ou dans le cadre d'une **convention annuelle de Direction Juridique Externalisée (DJE)**.



Audit & Conseil juridique

- Audit complet de la structure
- Réalisation d'un plan d'actions
- Mise en conformité juridique
- Accompagnement à la définition d'une stratégie juridique
- Anticipation et prévention des risques juridiques



Accompagnement Statutaire & Administratif

- Gestion du projet de création
- Rédaction du Pacte d'Associés
- Gestion de contentieux
- Gestion des autorisations et déclarations



Assistance Ressources Humaines

- Aide au respect de la réglementation professionnelle
- Conseil à la vie sociale
- Médiation
- Contentieux liés à la prime SEGUR



Réglementation

- Aide à l'élaboration du projet d'établissement
- Création d'EHPAD
- Gestion des relations avec l'ARS



NOS DISTINCTIONS

ingelaere.
& partners - Avocats

...à la reconnaissance

2020

Intégration au Top 100 des Influenceurs de la sphère "Droit & Médias" du blog **Legislanne**



Lauréat des Trophées du Droit décerné par la revue "Décideurs Magazine"

2019

2018

Lauréat des Trophées du Droit décerné par la revue "Décideurs Magazine"



Lauréat des Trophées du Droit décerné par la revue "Décideurs Magazine"

2017

2014

Lauréat du Prix "Les Espoirs de la Médiation" décerné par **VIA Médiation**





NOTRE ÉQUIPE

ingelaere.
& partners - Avocats



Maître Benjamin Ingelaere, Avocat-Fondateur

Fondateur du cabinet, Maître Ingelaere dispose d'un double cursus réalisé à HEC Paris et à la Faculté Libre de Droit de Lille. Ancien membre du conseil de l'ordre, Maître Ingelaere conseille au quotidien les acteurs de la sphère publique. Influenceur reconnu, il collabore régulièrement avec la presse nationale et spécialisée pour son expertise sur les problématiques du domaine public, du droit électoral et de la fonction publique.

Maître Camille Robiquet, Avocate Senior

Diplômée d'un Master 2 en Droit Public, Maître Camille Robiquet exerce en tant qu'avocate libérale auprès de Maître Ingelaere. Forte d'un parcours d'excellence et d'expériences formatrices au sein du Défenseur des Droits et à la Cour administrative d'appel de Paris, Maître Robiquet assiste principalement les clients du cabinet sur les problématiques d'urbanisme et de marchés publics.



Avocats & Collaborateurs



Thibaud Lemaître
Avocat-Associé



Hadrien Debacker
Avocat-Associé



Amandine Bajraktari
Assistante juridique



Eloïse Gras
Avocate



Gaultier Marquer
Avocat



Giliane Ringuet
Juriste



Alexandre Blanco
Juriste



NOUS RENCONTRER

ingelaere.
& partners - Avocats

Une présence locale, une intervention nationale

4 bureaux...



...1 numéro unique

07.81.14.93.30

